

Adjoint(e) de Dirigeant d'Entreprise Artisanale (ADEA)

Bloc 3 : Assurer la rentabilité et la réalisation des budgets d'une entreprise artisanale – TPE-PME

70 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les calculs de rentabilité et d'analyse financière pour éclairer et conseiller le chef d'entreprise dans son pilotage financier
- Maîtriser la réalisation de budgets pour optimiser la gestion de sa trésorerie et supprimer les risques de découverts

PROGRAMME

- L'analyse financière de l'activité de l'entreprise
 - ✓ Le plan de financement, les investissements, les financements et les remboursements d'emprunt
 - ✓ Les amortissements
 - ✓ Les stocks
 - ✓ Le diagnostic du compte de résultat
 - ✓ Le diagnostic du bilan
 - ✓ Le prix de revient
 - ✓ La rédaction de propositions argumentées
- La réalisation d'un budget et d'un compte de résultat prévisionnel
 - ✓ Le budget de trésorerie
 - ✓ Le compte de résultat prévisionnel
- L'élaboration d'un plan d'actions correctives
 - ✓ Le diagnostic financier de l'entreprise

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation principalement en présentiel avec possibilité de réaliser des séquences en classe virtuelle ou en e-learning
- Modalités pédagogiques : Echanges, analyse de pratiques, mises en situation et mises en pratique, cas réels d'entreprises, co-construction. alternance d'apports théoriques et pratiques.

FORMATEUR

Karine MICHAUX, formatrice experte en comptabilité-gestion
Pour plus d'information sur le profil du formateur, contacter le Pôle Formation Continue

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuve finale (étude de cas de diagnostic financier) conformément au référentiel d'évaluation avec des sujets nationaux (cas pratiques, étude de cas ...) - RNCP [38289](#)

Evaluation de satisfaction

Formation certifiante : Adjoint de dirigeant d'entreprise artisanale - RNCP38289 – certificateur : CMA France

Date d'enregistrement : 15-11-2023

ACCESSIBILITÉ

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation; gestion du handicap y compris cognitif) : notre référente Handicap, Aurélie CHEVALIER, est à votre disposition au 04 70 46 91 78

LES

- Formation de niveau Bac qui valorise vos acquis professionnels
- A la carte : possibilité de suivre un ou plusieurs modules selon les besoins
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Conjoints
- Salarié
- Demandeurs d'emploi

PRÉREQUIS

Répondre à au moins une des conditions suivantes :

- avoir deux ans d'expérience professionnelle en rapport avec la certification visée,
- avoir un niveau de formation générale équivalent à la 3^{ème} ou un niveau CAP.

[Débouchés et suite de parcours disponibles sur le site internet](#)

LIEU / DATES / HORAIRES

Moulins 2024/2025

Montluçon 2025/2026

de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

TARIF

1050 € nets de taxe

Eligible CPF et V.A.E

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

Date limite d'inscription : 8 jours avant la date de démarrage de la formation

Effectif minimum requis pour l'ouverture du stage : 6 personnes

CONTACT

Pôle Formation continue

7 Rue Emile Guillaumin – CS 41703 - 03017

MOULINS CEDEX

04 70 46 80 83

marie-luce.aufaure@cma-auvergnerhonealpes.fr

fabienne.gonzalez@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015

Enregistré sous le numéro 84691788769.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.